L. CAMPION ASTAIR

Astrida, le 30 mar 1952

Reser le 3-4-52 2=1259/5.17.



Monsieur l'Administrateur Territorial

ASTAIDA

Monsieur l'Administrateur,

Onstructions Lusha.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre 1959 du 12 mars dernier relative à l'objet ci-dessus.

Ainsi que je vous l'ai déja dit la pente des toitures des bâtiments érigés à musha est conforme au plan. Il est bien certain que dans n'import quelle toiture couverte avec des tuiles romaines il y a toujours des tuiles qui glissent, mais il appartient alors au personnel chargé de la surveillance ou de l'entretien de tels bâtiments de les faire remettre en place avant qu'il ne soit trop tard.

Le Docteur DU LEP, au lieu de se contenter de vous signaler la chose aurait pu donner instructions à un infirmier de faire remettre les tuiles glissantes à leur place. Je suppose que le Docteur DU LEP n'attend pas que ses patients soient enterrés avant de s'inquieterde leur état de santé.

E ce qui concerne les charnières des portes de pavillons d'hospitalisation, il en est de même. Quand une vis cède à une charnière on n'attend pas que la porte soit tombée pour envoyer un menuisier donner un coup de tournevis. Et puis, avec la bande de sauvages qui utilisent les pavillons de Musha, il est même etonnant que les portes elles-mêmes ne soient pas démolies. Là aussi, le Docteur LU CEP pourrait faire régner un peu plus de discipline.

Quoi qu'il en soit, je prends des dispositions pour faire remédier:

a) au crépis intérieur de la maison de l'infirmier

b) remise en état des portes des pavillons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, mes salu-a tions très distinguées.

(cont

12 mars 1952.-

d

du RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI

GEWEST

No 1059 /S.M.

du

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden: nummer en dagtekening.

-----ANNEXE

Bijlage

..... 19.....

OBJET: Voorwerp

Dispensaire de Musha. -

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe copie de la lettre n°27/S/Mus du 11 mars 1952 du Médecin de Secteur.

Je me permets de vous rappeler à ce sujet mes lettres 1867/3.A. du 6-8-51 et 3148/S.M. du 23-11-1951 restées sans suite à ce jour.

Veuillez prendre les dispositions pour exécuter les travaux de réparation nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Cerriteire,

Monsieur CAMPION L. Entrepreneur

ASTRIDA

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI RESIDENCE DU RUANDA

SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d'ASTRIDA

Nº 27/3/Mus

Objet: Réparations MUSHA

Astrida II Mars 1952

Reçu le 11-3-52

Monsieur le Chef de Territoire,

J'ai l'honneur de vous informer que, lors de l'inspection que j'ai faite au dispensaire du Gouver nement à MUSHA, hier IO Mars 1952, en compagnie de Monsieur le Docteur DUCEP, j'ai constaté que de nombreuses réparations sont nécessaires. Je vous en donne ci-dessous le détail:

- --- Bâtiments CAC: revoir TOUTES les toitures, dont les tuiles sont disjointes ou manquent, par suite, principalement, de la pente exagérée des toits et, accessoirement, parce que les arêtes ne sont pas finies au ciment, et qu'il n'y a pas de plache de rive.

Charger toutes les charnigeres/ En effet, par suite de leur mauvaise qualits, une seule porte sur les 8 des pavil lons d'hébergement ferme encore. Les autres sont dépourvues de charnibres. La situation est analogue dans le dispensaire et les maison de l'aide-infirmier. Les serrures et les fenêtres sont également à vérifier.

---- Batiments B.O. Le crépi intérieur de la maison pour person nel sous statut est presqu'enti`rement détruit.

A noter aussi qu'il n'y a pas d'incinérateur, et que les crédit

A noter aussi qu'il n'y a pas d'incinerateur, et que les crédit CAC, pour les d'épenses extraordinaires 1952, prévoient seulement la construction d'une citerne à Musha.

J'ai constaté, à ce sujet, que mon prédecesseur, l'onsieur le Docte r DUJEP vous a écrit dans le même sens, à deux reprises (lettres 124/S du 27/7/1951 et 206/S du 28/10/1951) et que, jusqu'ici, ces lettres sont restées sans réponse, et que leur contenu est resté sans effets.

Je me pormets d'insister à no veau sur l'UNGENCE des réparation nécessaires. Si ces réparations tardaient encore, ces bâtiments, d'as pect encore neuf, seraient irrémédiablement délabrés.

Le Má ecin du Secteur,

Dr.L.HOMAJS

Mouau

> A Monsieur l'Adminstrateur Chef de Territoire de et à ASIMIDA Copie pour infirmation à Monsieur le Médecin Chef des Services Médi caux du Ruanda-Urundi à USUMBURA

RESIDENCE DU RUANDA. TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Nº 3148/8.M.

Objet:

Réparation dispensaire de Musha.

1

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous extrait d'une lettre que vient de m'adresser le Docteur DUCEP:

" J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre 124/8 du 27-7-5I concernant les réparations à effectuer au dispen-

"Il pleut à peu près dans toutes les pièces et surtout dans les pavillons des malades.Par suite de la mau"vaise qualité des charnières plusieurs portes sont tombées."

Je vous saurais gré de vouloir bien faire exécuter d'urgence les travaux nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'Administrateur de Territoire, ANTONISSEM V.,

Monsieur CAMPION L. Entrepreneur

à ASTRIDA.-

Territoire du Ruanda - Urandi Service de l'Hygiène Secteur d'Astruda

objet :reparation dispensaire de Musha delimitation aire du dispensaire

Semb 2.11.51 2847/1.19.

Messieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous grappeler ma lettre I24/S du 27/7/5I concernant les reparations a effecteur au dispensaire de Musha.

Il plant à peu pres dons toutes les ricces et surtout dans les pa villons des malades. Par suite de la mauvaises qualité des charmiers plusieurs portes son tembées.

Je vous serais reconnaissant, lors d'un vos prochains passages à Musha de bien vouloir faire etablir la limite entre le dispensaire médical et le dispensaire veterinaire. J'ai pu constater que les cultures de l'assistant veterinaire empièteent manifestement sur l'aire du dispensaire médical.

Le Medecin du secteur d'Astrida

A. DUCKP or once

A Monsieur le Maninistrateur Territorial d'Astrida

I have been some and advanted to the form of the second of

Astrida, le 6 août 1951.-

Objet:

Dispensaire de Musha .-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe copie d'une lettre du Docteur DUCEP concernant le dispensaire de Musha.

Je vous saurais gré de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires pour remédier aux défauts signalés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,

ANTONISSEN W.,

Monsieur CAMPION L. Entrepreneur

ASTRIDA .-

Territoire du Ruanda-Urundi Service de l'Hygiène Secteur d'Astrida N° 124 / S Objet: Dispensaire de Musha.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Reme le 31.7.51 1885/1.M.

Buite à ma visite d'inspection du dispensaire de Eusha du 23/7/51, j'ai l'honneur de vous faire connaître que par suite de l'inclinaison trop forte des toits, les tuiles ont tendance à glisser les unes sur les autres.

Outre la danger que cela comporte pour les malades qui attendent à la consultation, il est certain que les pluies vont traverser le toit, abimant ainsi les plafonds, les murs, les médicaments et le matériel du dispensaire.

Le seul moyen que je vois pour rémédier à ce défaut, serait de faire sur chaque tuile une butté en ciment, mais cela nécessite à refaire entièrement les toits.

D'autre part, j'ai pu constatér que les fenê tres de la maison de l'aide-infirmier sont uniquement fermées par des volets pleins. Je trouve qu'i aurait été préférable de prévoir des carreaux, ce qui n'aurait pas entamé un gros supplément de dépense.

De plus les peintures des portes extérieures ne sont pas de même couleur, vert foncé pour le dispensaire, vert clair pour les cabinets et la barza d'ulcéreux.

L'ensemble étant bientôt terminé, sauf l'incinérateur qui reste à construire, je vous serais reconnaissant d'envoyer des hommes pour débrousser l'aire du dispensaire, l'aplanir et ôter les matériaux qui l'encombrent.

DR. A. DUCEP

X A Monsieur l'Administrateur Territorial

Chef de Territoire

à ASTRIDA.

Copie à Monsieur le Médecin Chef des Services Médicaux du Ruanda-Urundi à UNUIBURA.